

Communiqué des Élus du CCE de l'AFPA à l'attention des administrateurs

NON aux fermetures ! NON aux licenciements

Un contexte complexe et trouble :

Ce 18 octobre, à la même heure, sont convoqués un conseil d'administration et un comité central d'entreprise où sera remis un PROJET DE REORGANISATION DE L'AFPA.

Les Élus du CCE ont bien compris que des négociations devraient s'ouvrir dès novembre, portant sur les mesures sociales d'accompagnement. La direction générale a déjà décrit ce plan comme étant « un choc à venir pour les salariés ».

Après les orientations stratégiques adoptées par le Conseil d'Administration du 3 avril 2018, l'heure est aux annonces des premières mesures.

La directrice générale de l'AFPA avait alors évoqué l'étape suivante : un travail de préparation d'un plan d'actions, avec les ministères, potentiellement en lien avec l'élaboration du Contrat d'Objectifs et de Performance (COP).

Entre plan d'entreprise, plan d'actions, contrat d'objectifs et de performance, plan stratégique il y a de quoi s'y perdre ! Aujourd'hui, la direction générale prétend nous expliquer COMMENT, sans que l'on sache POUR QUOI FAIRE ? Elle veut nous imposer une réduction violente de nos moyens sans que l'on connaisse les objectifs ! **La charrue avant les bœufs !**

Un remède inadapté à la maladie chronique de l'AFPA

Depuis toujours, les élus du CCE demandent un développement des activités de l'AFPA :

- Nous demandons aux Conseils Régionaux la prise en compte de nos plateaux techniques à la hauteur de nos capacités d'accueil et des engagements d'accès à nos formations quel que soit le territoire d'appartenance de la personne.
- Nous demandons aux représentants de l'État d'inscrire l'AFPA sur les nombreux programmes en rapport avec la formation professionnelle et notamment le Programme d'Investissement dans les Compétences.
- Nous demandons à ce que la dimension d'utilité sociale de l'AFPA soit reconnue par tous les acteurs de la formation professionnelle et plus particulièrement dans son rôle sur la qualification des actifs (Demandeurs d'Emploi et Salariés).
- Nous demandons à tous les acteurs de maintenir le maillage territorial à un niveau permettant à tous d'accéder à la formation.

Notre chute de production, liée à la politique des appels d'offres initiée par les pouvoirs publics a toujours été compensée par une démarche de diminution des effectifs, de gel des salaires, de restrictions en matière d'œuvre et petit outillage (MOPO) et de réduction des charges tous azimuts. Cette politique n'a jamais permis de retrouver l'équilibre mais au contraire. Elle a contribué à dégrader la qualité de nos prestations, nos conditions de travail et favoriser la précarisation. Les seules augmentations connues sont l'explosion des charges financières.

Pour les Élus du CCE de l'AFPA, il ne peut y avoir d'avenir compatible avec les Missions de Service Public que par le développement de ses activités ; ils disent clairement :

NON aux fermetures de formations

NON aux fermetures de centres

NON aux suppressions d'emplois

NON aux licenciements

OUI au développement de l'activité

OUI au maintien du maillage territorial

OUI aux emplois pérennes

OUI au développement de l'AFPA

Les élus du CCE appellent les commanditaires publics : État, Régions, Pôle Emploi à coordonner leurs politiques de formation professionnelle des adultes en mobilisant des programmes d'activités pour l'Agence AFPA, outil du Service Public. Ils demandent que les prestations ainsi assurées soient justement rémunérées pour pouvoir mobiliser tous les moyens nécessaires à la réussite de nos usagers.

Montreuil, le 18 octobre 2018